

Rapport d'évaluation des écoles de Lutterbach Regroupement académique R31

1) Présentation de l'organisation et des modalités de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe

Le protocole d'évaluation externe des écoles maternelles et primaire de la commune de Lutterbach s'inscrit dans le dispositif national d'évaluation des écoles et des établissements scolaires. Il est piloté par le conseil national d'évaluation de l'École. Un cadre relatif au processus et à la conduite des évaluations des écoles a été diffusé par ce conseil national en janvier 2022. Les travaux conduits par les équipes des écoles de Lutterbach et l'équipe des évaluateurs externes s'inscrivent dans ce cadre d'une part ainsi que dans le pilotage académique conduit par le rectorat de l'académie de Strasbourg d'autre part. L'équipe de l'académie de Strasbourg chargée du suivi du dispositif d'évaluation des écoles a choisi de mettre en place des équipes pluricatégorielles d'évaluateurs externes. Cette année, pour les écoles de Lutterbach, celle-ci est composée de M^{me} Christèle Barléon, inspectrice de l'Éducation nationale (IEN) chargée de circonscription du 1er degré, de M^{me} Danielle Ruetsch, formatrice pour l'éducation prioritaire, et de M^{me} Déborah Hubschwerlin, directrice d'école.

Déroulé chronologique des modalités préparatoires de l'autoévaluation et de l'évaluation externe :

- **1^{er} trimestre de l'année scolaire 2022/2023 :**
Conduite du processus d'auto évaluation par les deux directrices et le directeur des écoles maternelles et primaire de Lutterbach.
Rédaction et envoi au rectorat du rapport d'auto évaluation par les directrices/teur.
- **19/01/2023 :** transmission par le rectorat à l'IEN coordonnateur de l'équipe des évaluateurs externes concerné du rapport d'auto-évaluation et des indicateurs des « *portraits des écoles* » de la Direction de l'Evaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP).
- **30/01/2023 :** transmission du rapport d'auto évaluation et des indicateurs des portraits de l'école par le coordonnateur aux membres de l'équipe d'évaluation externe.
- **02/02/2023 :** réunion de travail des 3 évaluateurs : mise en commun des observations et élaboration des axes d'observation. Prise de contact téléphonique avec les directeurs pour convenir du meilleur moment pour les rencontrer ainsi que les équipes. Le mercredi 8 mars a été retenu.
- **08/03/2023 :** rencontre des équipes en 2 temps :

- de 9h à 10h30 : avec les directrices/teur. Lors de cet échange, les modalités de déroulement du processus d'évaluation externe ont été présentées et ont fait l'objet d'échanges entre les directrices/teur et les évaluateurs externes. Les points suivants ont été abordés :
 - Présentations mutuelles ;
 - Rappel du cadre et des enjeux de l'évaluation externe et échanges sur les questions éventuelles ;
 - Précisions des modalités d'organisation des visites de la commission ;
 - Échanges sur les priorités thématiques de la commission et les points de focalisation éventuellement sollicités par les équipes des écoles ;
 - Demande de la part de l'équipe d'évaluateurs d'organiser le planning des entretiens ;
 - Fixation du rétroplanning organisationnel (sauf restitutions)

- et de 10h45 à 12h : rencontre avec les équipes des 3 écoles en présentiel et visioconférence pour ceux qui le souhaitent.

Tout d'abord, l'équipe d'évaluateurs externes a tenu à remercier les directrices/teur des écoles maternelles et primaire de Lutterbach ainsi que l'ensemble des PE pour leur engagement dans le protocole d'auto évaluation d'une part et à saluer le travail réalisé dans le cadre du rapport d'auto évaluation du fonctionnement des écoles d'autre part. Son élaboration s'est déroulée selon le processus suivant et mentionné dans le rapport :

« Nous avons travaillé par groupes de 4 ou 5 enseignants, à partir d'un document commun partagé sur un serveur hébergé dans l'école. Nous avons décidé de travailler de manière collaborative sur les quatre domaines suivants :

- *Les apprentissages et le suivi des élèves*
- *Le bien-être de l'élève, le climat scolaire,*
- *Les acteurs et le fonctionnement de l'école*
- *L'école dans son environnement institutionnel et partenarial*

Chaque groupe a commencé à travailler sur un domaine, puis lors des temps qui ont suivi, les groupes ont enrichi le contenu grâce au document partagé. Ce système de rotation a permis à chaque groupe de travailler sur les quatre domaines, et de les approfondir avec les idées et les apports de chaque enseignant, en croisant les regards.

Lorsque les différents contenus des quatre domaines ont été explorés par les quatre groupes, un travail de rédaction, de relecture et de mise en forme a été réalisé, par des groupes reconstitués. La relecture définitive s'est effectuée en distanciel, par l'ensemble des enseignants, sur le document partagé.

Les questionnaires

L'équipe a réalisé un questionnaire à destination de trois publics : les parents d'élèves, les AESH et les ATSEM. Le questionnaire à destination des parents a été mis en ligne avec une réponse et une analyse électronique. La participation a été très bonne.

Les partenaires

Le dispositif de l'évaluation d'école a été présenté à la mairie, aux représentants des parents d'élèves et au périscolaire lors du premier conseil d'école de l'année. Le périscolaire n'a pas souhaité être associé à l'enquête. La mairie nous a fourni des données historiques sur les écoles (travaux, construction, projets...).

L'échéance

Nous avons choisi de remettre le rapport d'auto-évaluation pour le 19 janvier »

Il a été proposé l'échéancier suivant pour les visites et échanges entre la commission et les écoles :

- **Lundi 27 mars toute la journée** suivant le planning élaboré par les directrices/teur joint à ce rapport.

À l'issue de ces échanges et de cette dense journée d'entretiens, l'équipe des évaluateurs académiques tient à remercier l'ensemble des membres de la communauté éducative des écoles ainsi que les directrices/teur pour la qualité de l'accueil et des échanges. Les évaluateurs soulignent également l'intérêt et la pertinence des échanges qui ont été conduits. L'ensemble des interlocuteurs se sont, en effet, montrés à l'écoute des questionnements de la commission et y ont répondu avec sincérité.

Le protocole nationale d'évaluation externe prévoit la rédaction d'un pré-rapport d'évaluation transmis à l'autorité académique. Après validation du rapport par celle-ci, il a été convenu que le rapport serait envoyé aux directeur-trices.

À l'issue de cette échéance, le rapport définitif sera finalisé et transmis à l'autorité académique puis communiqué par cet intermédiaire aux directeurs de ces écoles qui auront 15 jours pour faire part de leurs observations écrites qu'ils souhaiteraient annexer au rapport définitif.

La date prévisionnelle de présentation et de restitution des conclusions de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe auprès des membres de la communauté éducative réunis en conseil d'école est envisagée le **27 ou 30 juin 2023 à 17h30**.

2) Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement

Le regroupement des écoles maternelles et primaire de Lutterbach proposé par l'Inspectrice de l'Éducation nationale de secteur se fonde sur une réalité géographique : la commune.

Il compte les trois écoles de la commune :

- École maternelle « *La Forêt* », code UAI : 0681456N, directrice : M^{me} Caroline Wieder, 44 élèves répartis sur 2 classes monolingues
- École maternelle « *Les Chevreuils* », code UAI : 0681170C, directrice : M^{me} Laetitia Adam , 44 élèves répartis sur 2 classes monolingues
- École primaire « *René Cassin* », code UAI : 0681828T, directeur : M Bruno Ruetsch, 511 élèves répartis sur 3 classes maternelles bilingues (71 élèves) et en élémentaire (440 élèves), 10 classes monolingues et 4 classes bilingues.

Les deux écoles maternelles monolingues desservent l'école primaire qui compte aussi 3 classes de maternelle bilingues pour la suite du cursus scolaire des élèves.

Le regroupement accueille 19 élèves en situation de handicap.

Les écoles René Cassin et Les Chevreuils bénéficient d'un accueil périscolaire.

Indicateurs retenus pour la rédaction du rapport d'auto-évaluation :

- L'indice de position sociale moyen des élèves des écoles de la commune s'élève à 102.5. Il se situe dans la moyenne nationale qui est de 103 sachant qu'un collège sur deux a un indice de position sociale moyen supérieur à 102.
- Le revenu familial médian se place légèrement en-deçà de la moyenne départementale mais supérieur à la moyenne nationale.
- Les résultats des élèves aux évaluations nationales à l'entrée au CP en septembre 2022 sont globalement supérieurs aux résultats académiques et nationaux en français et en mathématiques ; seul l'item « placer un nombre sur une ligne graduée » est chuté de plus de 10 points. A l'entrée au CE1, les résultats aux évaluations nationales en septembre 2022 sont plus contrastées faisant apparaître des fragilités au niveau de la compréhension des mots et des phrases à l'oral et de l'écriture de mots et des performances supérieures à l'académie en lecture à voix haute (texte et mots). En mathématiques, « placer un nombre sur une ligne gradué » demeure un item échoué par rapport aux moyennes académiques et nationales, de même que la lecture des nombres entiers (17 points d'écart avec l'académie). Globalement, les résultats aux évaluations CP et CE1 sont légèrement en deçà des attendus.
- Aux résultats des évaluations nationales de 6^{ème}, environ la moitié des élèves de l'école René Cassin obtiennent des résultats satisfaisants en compréhension de l'écrit, en lexique et en automatismes ; cette proportion est de 39% en résolution de problèmes.

3) Mise en perspective par axe (Points forts, Points d'attention, Leviers et perspectives)

Domaine 2, le bien-être de l'élève et le climat scolaire

Domaine 3, les acteurs et le fonctionnement de l'école et

Domaine 4, l'école et son environnement institutionnel et partenarial

Axe 1 : la communication famille/école

Points forts	Points d'attention	Leviers d'action et perspectives
Bonnes relations entre les parents et l'équipe pédagogique. Les représentants des parents d'élèves sont sollicités et l'équipe pédagogique répond présente.	Communication informelle limitée par l'organisation des entrées et sorties dans les écoles (Vigipirate + protocole Covid + temps d'accueil maternelle limité à 10 mn depuis janvier 2023). Certaines familles n'osent pas interpeler le corps enseignant.	Permettre aux parents d'entrer dans les bâtiments lors du temps d'accueil en maternelle ou lors de journées « école ouverte » à définir comme une matinée de classe ouverte pour les parents.
Modalités de communication multiples (cahier de correspondance, mail, Padlet) en fonction des besoins identifiés dans les classes.	Les documents en maternelle via les pochettes ne sont plus gardés en trace et peuvent être perdus ou oubliés. La chronologie n'est pas lisible.	Utilisation d'une plate-forme sécurisée pour l'école, comme au collège, qui pourrait permettre une information des absences aux parents en temps réel et qui centraliserait toute la communication avec message d'alerte par mail.
Mobilisation des parents pour des événements ponctuels (kermesse, accompagnement de sorties, ateliers ponctuels en classe).	Mobilisation difficile des parents pour l'encadrement matériel à la piscine ou pour certaines sorties « peu attractives ».	Ouvrir l'école aux parents sur des temps de classe (cf Mallette des parents) ou sur des temps d'APC pour expliciter la co-éducation attendue.
Présence du directeur du groupe scolaire si besoin pour les entretiens avec les familles et disponibilité pour l'accueil régulier des parents.	Peu de rencontres individuelles parents-enseignants au cours de l'année, hormis en cas de difficulté avérée (travail scolaire ou comportement).	Remise des LSU en main propre pour tous les élèves pour proposer un contact régulier à toutes les familles, proposer des réunions plus fréquentes dans l'année pour le suivi de tous les élèves sur demande des enseignants.

Domaine 2, le bien-être de l'élève et le climat scolaire
Domaine 3, les acteurs et le fonctionnement de l'école et
Domaine 4, l'école et son environnement institutionnel et partenarial
Axe 1 : la communication famille/école

Points forts	Points d'attention	Leviers d'action et perspectives
Existence d'une alliance formalisée entre parents et enseignants	Diffusion peu efficiente auprès des parents	Associer les parents à la formalisation du document pour une meilleure adhésion, le transmettre de façon isolée (après la rentrée) pour une meilleure lisibilité, le faire « jouer » par les élèves, le mettre en scène pour une meilleure appropriation.

Domaine 3, les acteurs et le fonctionnement de l'école et
Domaine 4, l'école et son environnement institutionnel et partenarial
Axe 2, la communication intra et inter écoles

Points forts	Points d'attention	Leviers d'action et perspectives
Des temps de rencontres ponctuels entre élèves (monolingues d'une part et bilingues d'autres part) pour les classes charnières (GS/CP – CM2/6 ^{ème}).	Partager les actions de liaison GS / CP entre monolingues et bilingues pour parvenir à une harmonisation commune, notamment avec les maternelles monolingues qui sont sur des sites différents.	Rédiger un document mémoire des harmonisations de pratiques réalisées à remettre aux enseignants nouvellement nommés (Ex GS/CP : harmonisation écriture, compréhension...), en faire un rappel à chaque début d'année, par cycle et faire figurer l'outil dans le projet d'école.
Des programmations communes au sein de chaque école maternelle.	Pas de concertation entre les trois écoles maternelles par manque de temps.	Conseils de cycle 1 communs pour partager des problématiques métiers et harmoniser programmations, pratiques et outils.
Attente des enseignants de cycle 3 pour des partages de pratiques avec les collègues de 6 ^{ème} .	Pas de réelle liaison CM2 / 6 ^{ème} . Conseils école-collège : aucun n'a eu lieu pour l'année scolaire 2022/2023 au mois de mars)	Tenir un calendrier annuel de CEC avec ordre du jour permettant une projection au bénéfice des élèves. Aller au-delà d'actions communes CM2/6 ^{ème} (visites d'observation

**Domaine 3, les acteurs et le fonctionnement de l'école et
Domaine 4, l'école et son environnement institutionnel et partenarial**

Axe 2, la communication intra et inter écoles

Points forts	Points d'attention	Leviers d'action et perspectives
		croisées, analyse conjointe des résultats aux évaluations, etc...)
Communication entre tous les personnels au sein de chacune des écoles (Whatsapp, liste de diffusion incluant AESH et ATSEM).	Dédoublage des récréations : freins aux échanges informels (mais bénéfiques pour le climat scolaire).	
Stabilité des ATSEM très investies dans leurs missions.	Absences prolongées de plusieurs enseignants du cursus bilingue cette année.	Temps d'échanges de pratiques entre ATSEM des différentes écoles pour mutualiser les bonnes pratiques.
Equipe AESH stable et engagée. Communication aisée AESH – enseignants. Actions visant à présenter la maladie ou le handicap (Ela).	Lien avec les familles pour renforcer l'accompagnement.	Outil de liaison écrit spécifique pour les élèves accompagnés. Diversifier les actions pour permettre de mieux connaître les différentes formes de handicap.
Bonnes relations école – périscolaire.	La montée autonome des élèves ne permet pas une communication rapide en cas d'incident survenu sur la pause méridienne.	Protocole de signalement d'incidents à formaliser pour les informations urgentes à transmettre à l'enseignant de la classe (un écrit confié à un élève responsable ; une application qui signalerait l'incident ?)
Temps de présentation et d'échanges en début d'année avec un animateur référent pour l'année par groupe d'élèves.	Les attendus par rapport aux devoirs peuvent être incompris.	Temps de rencontre enseignants – animateurs en début d'année pour préciser les attendus dans l'accompagnement des devoirs ou présence des animateurs à un temps dédiés aux devoirs en classe. Cahier de liaison école-périscolaire avec des points méthodologiques (technique opératoire, écriture cursive...).

Domaine 1, les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement**Axe 3, la réussite des élèves**

Points forts	Points d'attention	Leviers d'action et perspectives
Inclusion réussie d'élèves en situation de handicap (adaptation et accompagnement de qualité) avec l'appui de professionnels experts (EMR, pairs aidants).	Pas de RASED Equipe en demande de formation spécifique pour l'inclusion ou la connaissance de différents troubles rencontrés en classe.	Solliciter le service de l'école inclusive pour bénéficier de temps d'apports sur des thématiques spécifiques en lien avec les besoins identifiés. Mieux connaître le rôle et les missions des pairs-aidants et peut-être d'autres personnes ressources.
Temps d'APC des élèves de CP pris en charge par les enseignantes de GS en début d'année	Concerne uniquement l'école Cassin.	Généraliser en période 1 et 2 les APC pour les élèves de CP par toutes les enseignantes de GS pour renforcer la liaison GS/CP.
Des temps de décloisonnement au cycle 2. Des aménagements de parcours en fonction des besoins identifiés.	Peu d'échanges entre les élèves monolingues et bilingues. Nécessité de bénéficier de temps pour concevoir conjointement des supports.	Organiser des temps de décloisonnement répondant aux besoins des élèves indépendamment de leurs classes d'âge ou de cursus monolingue ou bilingue, en appui sur des temps de formation adossés aux besoins identifiés des élèves
Harmonisation des attendus pour le LSU en cours pour le cycle 2	Des harmonisations par école en cycle 1. Pas d'harmonisation en cycle 3.	Généraliser l'harmonisation en appui sur les repères de progressivité et les attendus par niveau (Eduscol) tout en garantissant la liberté pédagogique de chacun. Rendre ces attendus lisibles pour les élèves (cf cartes de savoirs de maternelle).
Des programmations communes dans certains niveaux au sein de chaque école	Pas de programmation commune entre écoles, alors que les maternelles monolingues envoient les élèves dans des classes communes en élémentaire, et balbutiantes dans certains niveaux de classe	Porter à la connaissance de tous les guides institutionnels et les repères de progressivité.

Domaine 1, les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement		
Axe 3, la réussite des élèves		
Points forts	Points d'attention	Leviers d'action et perspectives
Harmonisation de pratiques au sein d'une école (ex : résolution de problèmes C2 et C3 Cassin)	Pas de continuité dans les outils et les pratiques harmonisés au collège.	Renforcer la liaison école – collège en s'appuyant sur des observations croisées 1 ^{er} / 2d degré.
Collaboration avec l'OCCE pour construire un climat scolaire apaisé (ex : messages clairs)	Toutes les classes n'adhèrent pas à la pratique.	Formaliser et diffuser les protocoles de messages clairs et les harmoniser au sein des 3 écoles pour assurer la continuité du parcours des élèves.
Nombreuses actions à destination des élèves (rencontres sportives, kermesse, concours mathématiques...)	Peu de réflexion commune avec le collège pour construire conjointement le parcours de l'élève	Rencontres régulières avec le collège, projets communs.

4) Bilan global et perspectives

Comme cela a été souligné par le rapport d'auto-évaluation et confirmé par les entretiens menés auprès de différents personnels et usagers des écoles, les élèves accueillis dans les écoles de Lutterbach évoluent dans un cadre sécurisant et bienveillant respecté par l'ensemble des acteurs qui s'y côtoient : enseignants, ATSEM, AESH et personnels périscolaires œuvrent au quotidien pour offrir des conditions d'accueil et d'apprentissage les plus favorables aux élèves.

Les différentes actions menées attestent d'un climat scolaire apaisé et de relations partenariales riches, au bénéfice du parcours des élèves durant leurs 8 années de scolarisation dans ces écoles. Malgré plusieurs absences d'enseignants du cursus bilingue et des moyens de remplacement saturés, les parents, inquiets pour la santé psychoaffective de leurs enfants dont l'accueil est mis à mal, continuent d'accorder leur pleine confiance en l'école, tout en espérant voir l'horizon des remplacements pour leurs enfants s'éclaircir rapidement et durablement.

Les pistes qui se sont dégagées à la lecture du rapport d'auto-évaluation, lors des échanges et des observations, s'appuient sur l'existant et visent à permettre aux équipes de réfléchir ensemble à une articulation des projets dans une logique de parcours cohérent et progressif. Cela constituera une base pour la rédaction des projets d'écoles à venir.

Voici, pour chacun des axes, des éléments qui pourront être proposés comme pistes de réflexions :

Axe 1,

- Une charte de co-éducation existe dans l'école sous la forme d'une alliance entre les parents et les enseignants. En s'interrogeant collectivement, en appui sur les parents élus, sur les modalités de diffusion, l'équipe enseignante pourra bénéficier d'une collaboration encore plus solide avec les parents dont la confiance est d'ores et déjà acquise.

Dans la continuité de cette réflexion, l'équipe enseignante pourrait envisager de nouvelles modalités de rencontres avec les familles afin de rendre cette alliance plus lisible aux yeux de tous : élèves, parents et enseignants. A l'existant, pourront être formalisés des temps d'échanges individuels ou des moments plus collectifs (séances d'APC ouvertes aux parents, classes ouvertes) qui permettraient aux familles de mieux comprendre les attentes de l'école envers leurs enfants et envers eux. En maternelle, ce temps pourrait être adossé à des échanges entre parents et enfants autour de productions concrètes.

Axe 2,

- Des échanges existent au sein des équipes d'école, plus ou moins aboutis selon les niveaux. Pour le cycle 1, une harmonisation entre les écoles, monolingues et bilingues confondues, permettrait de renforcer le sentiment d'appartenance au même collectif ; la liaison GS/CP s'en verrait de fait renforcée.

Concernant le conseil école-collège, il semble nécessaire d'en réactiver les rencontres, dans l'intérêt des élèves : l'analyse conjointe des résultats aux évaluations, le partage de pratiques dans les domaines fondamentaux essentiellement, des observations croisées entre PE et PLC, des mutualisations d'outils seraient des points d'appui à la réussite des élèves dans un continuum didactique défini.

Axe 3,

- La réussite de tous les élèves est au cœur des préoccupations des équipes enseignantes qui visent à harmoniser leurs pratiques pour en renforcer l'efficacité auprès de leurs élèves. Des documents institutionnels pourront venir en appui à la réflexion engagée, notamment les guides Résolutions de problèmes CM et résolution de problèmes 6^{ème} qui pourront être confrontés en CEC. Les repères de progressivité déclinés dans les attendus de fin d'année de chaque niveau de classe pourront accompagner les équipes lors de la formalisation et l'harmonisation des programmations. La prise en charge des élèves à besoin éducatif particulier est réelle mais des besoins en formation sont formulés.



5) Modalités de suivi et d'accompagnement recommandées

Axe 1,

- Poursuite de l'accompagnement de l'OCCE pour continuer le travail engagé autour de l'alliance éducative.

Axe 2,

- Temps de concertation sur des thématiques pédagogiques ou didactiques en appui sur des personnes ressources de l'école ou de la circonscription.

Axe 3,

- Formation disciplinaire en lien avec un besoin identifié par l'équipe, suivie d'un temps d'appropriation par l'équipe pour concevoir des outils à destination des élèves et envisager une mise en œuvre efficiente dans le cadre d'ateliers.
- Formation spécifique sur des besoins particuliers d'élèves en fonction de problématiques repérées

Les équipes ont déploré lors de la phase d'auto évaluation que les formations leur soient imposées et qu'elles ne répondent pas forcément au besoins du moment. Elles sollicitent notamment des formations par des experts à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Ce rapport final se veut être un outil d'aide pour l'école et la communauté éducative. Par le diagnostic qu'il pose, les perspectives qu'il ouvre et les pistes de développement qu'il propose, il devrait permettre aux écoles de Lutterbach de finaliser leur projet d'école et de le faire adopter par le conseil d'école, dans une démarche qui intègrerait l'auto-évaluation réalisée et évaluation externe qui lui a fait immédiatement suite.